

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 MAI 2014**

Le Groupe Crédit Mutuel Océan fait partie de l'entité consolidante du Groupe Crédit Mutuel qui établit ses comptes consolidés en normes IFRS. Dans le prolongement, le Crédit Mutuel Océan a également retenu les mêmes normes pour ses comptes consolidés.

1 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La consolidation intègre les sociétés suivantes :

Filiales	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode d'intégration	Activité exercée
Océan Participation	90%	90%	IG	Société de capital risque
Sodelem Services	100%	100%	IG	Gestion de cartes privatives
SCI Merlet Immobilier	100%	100%	IG	Location d'immeubles
SCI Union Immobilière Océan	100%	100%	IG	Location d'immeubles
FCT Zéphyr Home Loans	50%	50%	IP	Fonds commun de titrisation

Le Crédit Mutuel Agricole et Rural Océan qui figurait dans le périmètre de consolidation 2012 a fait l'objet d'une fusion avec la société-mère en 2013.

2 – EVENEMENTS IMPORTANTS

2.1 Evénements impactant significativement le PNB ou les frais généraux

- La baisse des taux de l'épargne réglementée décidée par les pouvoirs publics,
- Un volume important de renégociations de crédits clientèle,
- La mise en œuvre du crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE), comptabilisé en diminution des charges sociales pour 1,6 M€,
- Il a été comptabilisée pour la première fois dans les comptes 2013, une provision complémentaire de 1,8 M€ pour charges, relative à la dette afférente au Compte Epargne Temps (C.E.T). Cette provision couvre :
 - les droits futurs à congés payés sur les congés annuels non pris et versés sur le C.E.T,
 - l'abondement probable de l'employeur sur les droits à C.E.T. transformés en congés de fin de carrière.

2.2 Centralisation des dépôts collectés à la Caisse des Dépôts et Consignation

La modification des dispositions relatives à la centralisation des dépôts collectés à la CDC en juillet 2013 ont eu les conséquences suivantes :

- Restitution le 13 août 2013 de 77 M€ au titre du LEP dont le taux de centralisation a été ramené de 70 % à 50 %.

- Restitution le 2 septembre de 115 M€ au titre du Livret Bleu et du Livret de Développement Durable
- Abaissement de la rémunération CDC de 0,50 % à 0,40 % à compter du 1^{er} août 2013

2.3 Fonds commun de titrisation

En 2012, afin de se doter d'un gisement supplémentaire de collatéral éligible à l'Eurosystème, le Groupe Crédit Mutuel Océan et le Groupe Crédit Mutuel Maine-Anjou Basse-Normandie ont décidé de créer un Fonds Commun de Titrisation (FCT Zéphyr Home Loans) d'un montant initial de 1 Md€ dont les parts ont été souscrites à parité par chacune des deux Caisses Fédérales des deux Groupes. Le FCT porte à son actif des crédits garantis par des prêts à l'habitat des caisses locales des deux Groupes.

La Banque de France a prévenu les établissements bancaires que les parts de FCT ne sont plus éligibles à l'Eurosystème et qu'après le 31/03/2014, elles ne pourront plus être retenues pour le calcul du ratio de liquidité en vigueur.

2.4 Evénements importants postérieurs à la clôture et activités en matière de recherche et développement

Néant.

2.5 Changement de méthode comptable

Néant.

ACTIVITE & RESULTAT

L'année 2013 a confirmé le retour à une trajectoire de croissance mondiale plus durable, sans faire disparaître les différents obstacles qui rendent les perspectives incertaines.

Cinq ans après le début de la crise financière de 2008, l'économie mondiale reste convalescente. Cependant, après une année 2012 difficile, la situation macro-économique s'est globalement améliorée et certains risques se sont atténués (ex : dissipation du risque d'explosion de la zone euro). Le rythme de croissance mondiale se redresse lentement et inégalement selon les pays.

Aux USA, la reprise économique s'est accélérée et ceci malgré les obstacles (conflit politique autour du plafond de la dette, débat budgétaire...). Le chômage est au plus bas depuis 2008 et le marché immobilier retrouve des couleurs.

Au Japon, la politique monétaire et le plan de relance budgétaire ont eu un impact positif sur le taux de croissance. Dans les pays émergents, la différenciation s'accroît entre les économies vulnérables à la volatilité des flux financiers (sorties de capitaux associées à l'anticipation d'une politique monétaire moins souple aux USA) et à la baisse des matières premières (Brésil, Russie, Inde, Turquie...) et la Chine, protégée par ses excédents extérieurs et dont le taux de croissance du PIB reste toujours solide.

La zone euro a renoué avec la croissance au second trimestre 2013, mais cette reprise s'avère modérée et le taux de chômage demeure élevé (12,1 %, en légère hausse sur 2013). L'Allemagne reste le moteur de cette zone. L'étalement de l'effort budgétaire concédé par la Commission

Européenne a permis de soutenir la croissance et d'alimenter la confiance. La construction européenne progresse (union budgétaire, union bancaire...).

En France les indicateurs économiques (croissance, indice de confiance...) sont timidement orientés à la hausse, mais l'enjeu budgétaire reste d'actualité et les finances publiques sont encore loin d'être sous contrôle.

Dans ce contexte économique, les banques centrales des grands pays ont été attentives à ne pas casser cette reprise : la banque centrale américaine (FED) normalise progressivement sa politique monétaire (réduction des achats d'actifs) tout en restant très « accommodante », tout comme la Banque Centrale Européenne (BCE), dont le taux directeur a été baissé de 0,50 % à 0,25 %, plus bas historique, en 2013.

Cette baisse des taux dans la zone euro a été effectuée dans un contexte d'inflation inférieure à 1 % en base annuelle, bien en deçà du niveau de fin 2012 (2,2 %) et des objectifs de la BCE (autour de 2 %). Ce freinage de l'inflation et le risque de déflation inquiètent la BCE.

Ce soutien durable des banques centrales, conjugué aux signes positifs d'inflexion économique, au recul de l'aversion au risque et à des valorisations inférieures aux normes historiques, bénéficie aux marchés d'actions qui, à l'identique de 2012, ont fait preuve d'une étonnante résistance (à l'exception des marchés émergents). Ainsi, en France, le CAC40 s'est adjugé une performance de 18 % en 2013. A contrario, les valeurs refuges, l'or en particulier, ont été délaissées.

Grâce à la politique monétaire particulièrement active de la BCE, la crise des dettes souveraines a connu une nette accalmie malgré quelques épisodes de stress qui se sont encore manifestés ici et là. Les rendements des emprunts d'état des pays du « cœur » de l'Europe ont vu leurs taux monter légèrement pour la première fois depuis 3 ans, même si ces deniers restent sur des niveaux très bas historiquement (ex l'OAT à 10 ans termine l'année à 2,43 % contre 2 % fin 2012).

Le programme de prêts illimités par la BCE aux banques, prolongé à l'horizon 2015, confirme son intention de poursuivre son soutien à l'économie. Aux Etats-Unis, le changement de cap de la Réserve fédérale, bien qu'aucun calendrier définitif n'ait été arrêté, annonce le retour vers une normalisation des taux d'intérêt aux USA et probablement dans le reste du monde.

Le Crédit Mutuel Océan, actif sur son territoire, a accompagné ses clients particuliers, professionnels, entreprises, en finançant leurs projets, gérant leur épargne et en leur procurant les services bancaires dont ils ont besoin.

Malgré les renégociations, la production de crédits et financements a repris et a fait de 2013 la 3^{ème} année par le volume d'accords. L'encours de crédits a progressé de 3 % en dépit de remboursements anticipés importants.

L'encours d'épargne bancaire hors compte-chèques connaît une croissance de 2,3 % portée par l'épargne logement et au détriment des livrets.

Afin de limiter sa dépendance aux financements de marché, le Crédit Mutuel Océan a poursuivi la décroissance du ratio crédits / dépôts (122 %). Parallèlement, il a constitué un potentiel d'actifs liquides dans le cadre de la réglementation liquidité imposée par Bâle 3.

L'ensemble des services proposés aux sociétaires et clients a connu un développement soutenu, y compris dans le secteur très concurrenté de la téléphonie.

Le Produit Net Bancaire consolidé du Groupe, généré essentiellement par la banque de détail clientèle, s'est amélioré (+15,8 %) d'une part sous l'effet favorable de la marge d'intérêts, consécutive elle-même à l'amenuisement de la rémunération des dépôts, particulièrement des dépôts réglementés et d'autre part grâce au niveau élevé des commissions qui couvrent désormais les frais de personnel.

Les charges de fonctionnement, dont les frais de personnel représentent 61,8 %, progressent de 2,8 %.

Dans un contexte économique difficile, le coût du risque progresse de 35 % par rapport à 2012. Toutefois les créances douteuses et litigieuses ne représentent que 2,38 % des encours de crédits bruts. Le taux de couverture s'établit à 53,78 %.

Le résultat consolidé - part du Groupe - atteint 58 M€ contre 38,6 M€ en 2012, renforçant les fonds propres prudentiels qui atteignent 1 030 M€.

3 – L'ACTIVITE DU CREDIT MUTUEL OCEAN EN 2013

3.1 – L'EPARGNE

La collecte de l'épargne bancaire, financière et assurance sur l'année s'est élevée à 397 M€, dont 157 M€ en épargne bancaire (hors compte-chèques).

Fin 2013, l'encours de l'épargne confiée par la clientèle dépasse 12,3 Md€.

1. **Epargne bancaire** : comme l'an passé, les épargnants ont privilégié les produits d'épargne bancaire à court terme ou peu risqués. Néanmoins, la baisse des taux de l'épargne réglementée a favorisé plutôt l'épargne à terme (encours épargne-logement +98 M€). Après la hausse des plafonds de livrets intervenue en 2012, la collecte sur les différents livrets réglementés ou non a été modeste en 2013 (+28 M€ d'accroissement d'encours soit +0,8 %). La faiblesse des taux a indirectement bénéficié aux comptes chèques dont l'encours moyen annuel a progressé de près de 3 %. A fin décembre, l'encours d'épargne bancaire atteint 8,5 Md€ en progression de 3,8 % en 1 an. La part de marché dépôts bancaires se situe à 24,81 % contre 24,61 % au 31/12/2012.
2. **Epargne financière et épargne salariale** : les dégagements de capitaux des OPCVM monétaires constatés depuis 2010 se sont poursuivis, dans une moindre mesure, en 2013. Malgré l'effet valorisation pour les OPCVM actions, l'encours d'épargne financière et salariale se contracte de 2,5 % revenant à 952 M€.
3. **Epargne assurance** : 2013 a été pour l'assurance-vie une année contrastée selon les mois, mais néanmoins a connu un retour en grâce auprès des épargnants après une année 2012 de décollecte. Pour le CMO, une variation positive de l'encours de 115 M€ a été enregistrée en 2013 sur ce marché, portant l'encours à 2,90 Md€, en progression de 4,1 % contre 2,4 % en 2012.

3.2 – Les CREDITS

3.2.1 – Production

La production de crédits 2013 a été la troisième plus élevée dans l'histoire du Groupe : 2 231 M€ ont été accordés contre 2 107 M€ en 2012. Cette production s'inscrit dans le mouvement général observé sur le marché, en particulier immobilier. Après une année 2012 défavorable aux transactions immobilières (crise économique, restrictions fiscales - PTZ+ réservé au neuf, fin du dispositif Scellier incertitudes sur le Duflot, réforme du régime des plus-values-, niveau élevé des prix), l'immobilier a

connu un regain d'intérêt en 2013 se traduisant pour le CMO par une progression des accords de crédits habitat de 21,4 % (1 226 M€ contre 1 010 M€ en 2012).

Concernant le crédit à la consommation, le marché touché par le contexte économique motivant moins les consommateurs dans leurs actes d'achats, notamment par la diminution du nombre d'immatriculations de véhicules neufs et par une réglementation plus sévère a poursuivi la contraction observée en 2012. Sur son territoire, le Crédit Mutuel Océan a accordé 300 M€ (-15 %).

Pour le financement professionnel, (crédits, crédit-bail mobilier et immobilier), les opérations mises en place en 2013 s'élèvent à 775 M€ contre 799 M€ l'an passé, évolution traduisant le niveau d'activité et les perspectives des entreprises.

Toutes clientèles confondues, les crédits débloqués progressent de 7,3 % à 2 153 M€, l'habitat représentant 57 % des concours ; le taux de production annuel moyen 2013 ressort à 3,27 %, contre 3,84 % en 2012.

Le Groupe Crédit Mutuel Océan n'accorde pas de crédit répondant à l'obligation instituée par la loi n° 2010-737 du 1^{er} juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation (microcrédit).

3.2.2 – Encours

L'encours net des crédits bancaires dépasse 10,3 Md€ en progression de 3,0 %, dont l'habitat représente 65,2 % et progresse de 5,4 %.

Cet excellent niveau de production a ainsi permis au Crédit Mutuel Océan de progresser sur son territoire et d'atteindre 28,50 % de parts de marché crédits sur ses trois départements de compétence contre 27,96 % en décembre 2012.

A fin décembre 2013, le coefficient d'engagement se situe à 122 % contre 123 % un an plus tôt.

3.2.3 – Risques sur crédits

Malgré une production soutenue dans un environnement économique incertain - 63 000 défaillances d'entreprises en 2013 -, le taux des créances douteuses et litigieuses par rapport aux encours de crédits globaux reste modéré à 2,4 % contre 2,2 % fin 2012.

Au cours de l'exercice, le calcul de la dépréciation collective et de la provision sectorielle basée sur les paramètres Bâle 2 a fait l'objet d'un changement d'estimation non significatif. La dépréciation collective a été dotée de 0,6 M€ atteignant ainsi 7,5 M€ au 31 décembre 2013. La provision sectorielle a été complétée de 0,2 M€ la portant à 1,8 M€.

L'actualisation des dépréciations a été ajustée de +0,5 M€ pour atteindre 11,7 M€ au 31 décembre 2013 (11,2 M€ au 31 décembre 2012).

3.3 – ASSURANCE IARD et SERVICES

Bancassureur, le Crédit Mutuel Océan réaffirme le caractère stratégique de l'IARD. Le portefeuille de contrats IARD au 31 décembre 2013 s'établit à 732 000 contrats, en augmentation de 5 %.

Plus de 283 000 contrats Eurocompte Services ou Pro définissent les modalités de la relation avec autant de clients.

L'équipement en cartes bancaires poursuit sa progression avec un parc atteignant 348 000 cartes.

Malgré une concurrence exacerbée, les ventes d'abonnements téléphonie mobile ont été dynamiques. Près de 40 000 clients bénéficient d'un contrat souscrit auprès de leur agence Crédit Mutuel Océan.

3.4 – TRESORERIE

La gestion de la trésorerie comporte deux volets :

- refinancement de l'exploitation,
- gestion pour compte propre.

3.4.1 – Refinancement de l'exploitation

Pour le refinancement de l'exploitation, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan recourt, pour le compte des Caisses, au marché pour les ressources courtes, à la Caisse de Refinancement de l'Habitat (C.R.H.) et à la B.F.C.M. pour les ressources longues, pour un montant global de 3 069 M€ au 31 décembre 2013 contre 3 027 M€ un an plus tôt. Cette progression réduite du refinancement a été favorisée par la moindre centralisation du Livret Bleu / LDD et du LEP à compter de l'été 2013.

Si la maîtrise du coefficient d'engagement, par une couverture de ses besoins de capitaux prioritairement par l'épargne bancaire de ses clients, reste une volonté forte du Groupe, l'importance des crédits habitat et la structure des ressources nécessaires pour répondre aux exigences d'équilibre du bilan Groupe nécessite de recourir au marché et à la C.R.H. Ainsi, l'encours de refinancement auprès de la C.R.H. s'élève à 949 M€ au 31 décembre 2013.

3.4.2 – Gestion pour compte propre

Pour la gestion pour compte propre, centre de profit de la Caisse Fédérale, les principes de politique financière sont constamment maintenus :

- liquidité des supports,
- sélection rigoureuse des contreparties, en s'appuyant en particulier sur le dispositif national d'analyse des contreparties (IFC).

Au 31 décembre 2013, le portefeuille titres de la Caisse Fédérale est ainsi réparti :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat (swaps valorisés) : 16,7 M€ contre 19,6 M€ fin 2012
- portefeuille de titres (effets publics et obligations) inclus sous les rubriques des comptes consolidés IFRS *Actifs financiers disponibles à la vente* et *Actifs détenus jusqu'à l'échéance* pour un montant de 556 M€.

En 2013, le Groupe a procédé à l'acquisition de titres d'Etats européens, destinés à assurer le rôle d'actifs liquides de haute qualité pour le calcul du LCR Bâle 3 (encours au 31/12/2013 : 103 M€).

- parts du FCT Zéphyr Home Loans pour 501,4 M€
- OPCVM pour 91,8 M€. Les plus-values latentes sur OPCVM s'élèvent à 32,3 M€ (35,1 M€ à fin 2012), soit un montant net d'IS de 20 M€ (22,4 M€ fin 2012) venant renforcer les capitaux propres.

Les produits réglementés Livret A, Livret Bleu, Livret de Développement Durable et LEP donnent lieu à reversement partiel à la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce reversement atteint 1 433 M€ contre 1 495 M€ fin 2012 en raison de la collecte observée sur ces produits et de la restitution opérée en août et septembre 2013 par la CDC.

4 – ELEMENTS FINANCIERS RELATIFS AU BILAN & AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES

4.1 – IMMOBILISATIONS ET TITRES IMMOBILISES

Ils sont constitués des :

- Immobilisations corporelles (coût amorti IFRS) pour 82,5 M€ en régression de 2,5 M€ sur 2012.
- Titres immobilisés (inclus dans les actifs financiers disponibles à la vente).

Les titres de participation du Groupe sont portés par la Caisse Fédérale.

4 participations majeures représentent l'essentiel de cette rubrique :

○ CIC :	les titres acquis pour	33,6 M€	sont valorisés (IFRS) à	59,9 M€
○ Groupe ACM :	"	55,9 M€	"	243,1 M€
○ Euro Information :	"	14,6 M€	"	22,4 M€
○ Caisse Centrale du Crédit Mutuel :	"	6,9 M€	"	6,9 M€

En 2013, le GIE NAONED a cessé son activité et les parts sociales ont été intégralement remboursées (1,6 M€).

4.2 – INTERETS DES MINORITAIRES

Au passif du bilan, pour 6,8 M€, ils concernent le Groupe du Crédit Mutuel Maine Anjou Basse-Normandie associé dans la société de capital-risque Océan Participations.

4.3 – LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Le taux moyen de production des crédits débloqués en 2013 a été de 3,27 %, contre 3,84 % en 2012. Toutefois, les taux de production ont décliné tout au long de l'année, atteignant 3,13 % en décembre. Sous cet effet, renforcé par le volume de renégociations, le taux de rendement du portefeuille de crédits s'est contracté de 0,17 point à 3,78 %.

Parallèlement, le coût de la ressource clientèle a pleinement bénéficié des 2 baisses intervenues sur les taux réglementés. Il s'est établi à 2,09 % contre 2,42 % au cours de l'exercice précédent, et ce malgré une collecte plutôt orientée épargne échéancée et la concurrence qui sévit sur le marché des dépôts bancaires.

Ceci a conduit à une amélioration de la **marge financière** qui, avec l'appui des commissions en progression notable (+10,6 %), a généré un **Produit Net Bancaire consolidé IFRS** de 277,3 M€ (239,5 M€ en 2012), incluant les revenus de l'activité capital-risque.

Les **frais généraux consolidés IFRS** à 169,9 M€ progressent de 2,5 % par rapport à 2012. Le contrat d'intéressement-participation directement indexé sur la Marge Nette d'Autofinancement génère pour 2013 une enveloppe globale intéressement / participation de 9,3 M€, charge à majorer du forfait social et de la taxe sur les salaires.

Le coefficient d'exploitation 60,64 % s'améliore ainsi et se situe en deçà du niveau objectif du Groupe.

Le **résultat brut d'exploitation consolidé IFRS** atteint ainsi 107,4 M€ (73,7 M€ en 2012) consécutivement à la hausse du PNB.

Après prise en compte du coût du risque (25,6 M€) – contre 18,9 M€ en 2012 –, des gains sur actifs immobilisés (0,1 M€), des impôts sur les bénéfices de 23,9 M€ (16,4 M€ en 2012), le résultat net consolidé IFRS du Groupe Crédit Mutuel Océan s'élève à 58,0 M€ contre 38,6 M€ en 2012.

La contribution de la société mère au résultat consolidé est de 56,5 M€.

Analyse par activité

La banque de détail, cœur de métier du Groupe, est assurée par l'ensemble des caisses locales.

Le capital-développement, assuré par la société de capital-risque Océan Participations, génère une contribution représentant 0,5 % du PNB du Groupe.

4.4 – LES RISQUES, LES DEPRECIATIONS et LES PROVISIONS

4.4.1 – Dépréciations en diminution des postes de l'actif

Les couvertures des risques de contrepartie sont constituées essentiellement des dépréciations sur créances clientèle qui ressortent à 134,2 M€ en progression de 7 M€ par rapport à 2012.

La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt, des flux futurs estimés.

Une dépréciation collective a été dotée depuis 2005. Les paramètres utilisés pour sa détermination s'appuient sur le ratio réglementaire « Bâle 2 » et, notamment les encours clientèle notés E+. L'impact sur le résultat 2013 se traduit par une dotation nette de 0,6 M€ et le total de ladite dépréciation au 31 décembre 2013 atteint 7,5 M€.

Dans le prolongement de sa politique crédit, le Groupe a mis en place à compter de 2012, une provision sectorielle calculée avec des paramètres identiques à ceux utilisés pour la provision collective, dont la base est constituée des encours de clients notés D- appartenant à des secteurs d'activité sous surveillance ; ceci a conduit à une dotation complémentaire de 0,2 M€ en 2013 la portant à un encours de 1,8 M€.

4.4.2 – Provisions figurant au passif

Les provisions (17 M€) augmente de 4 M€ sous l'effet notamment :

- d'une dotation nette de 2,2 M€ sur créances clientèle,
- d'une dotation de 1,8 M€ sur engagements sociaux,
- d'une dotation nette de 0,3 M€ sur la provision pour risque « Epargne Logement ». Le total de cette provision au 31 décembre 2013 est de 5,2 M€.

4.4.3 – Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)

Le Fonds d'accumulation, figurant sous la rubrique F.R.B.G. dans les comptes de la Vocation Générale et qui atteint 41,8 M€ après une dotation nette de 4,5 M€, est reclassé en réserves dans les comptes consolidés IFRS.

5 – EXPOSITION AUX RISQUES : SUIVI et CONTROLE

5.1 – FONDS PROPRES

Les capitaux propres consolidés IFRS – part du groupe – y compris le résultat 2013, s'élèvent à 1 184 M€, en augmentation de 61 M€ par rapport à fin 2012 grâce à la mise en réserve des résultats des exercices antérieurs. Les parts B représentatives du capital des Caisses Locales atteignent 243 M€. La rémunération à servir au capital B est de 0,022 € par part ancienne de 1 euro et de 0,0245 € par part nouvelle de 1 euro pour l'exercice 2013.

Le capital en actions d'associés non coopérateurs souscrit par les Assurances du Crédit Mutuel demeure stable à 17 M€.

En application des dispositions du règlement n° 2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissements dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base consolidée.

Le périmètre retenu pour l'élaboration des comptes consolidés du Groupe et le périmètre « réglementaire » utilisé pour la surveillance prudentielle du Crédit Mutuel Océan sont identiques.

Le ratio de solvabilité (Bâle 2) définit le besoin en fonds propres nécessaire pour couvrir les risques de crédit, de marché et les risques opérationnels. Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base (noyau dur comprenant les titres super subordonnés à durée indéterminée), des fonds propres complémentaires et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements de crédits non consolidés ou mis en équivalence).

Le Crédit Mutuel Océan calcule le ratio de solvabilité sur la base des comptes consolidés établis en IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet de retraitement pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont pour vocation à réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via l'introduction de la juste valeur.

Au 31 décembre 2013, les fonds propres nets consolidés prudentiels atteignent 1 030 M€.

(en millions d'euros)	31.12.2013 (IFRS)	31.12.2012 (IFRS)
Fonds propres de base (Tier One)	942	888
Fonds propres complémentaires	102	100
Fonds propres surcomplémentaires	0	0
Exigence de fonds propres	296	287
Ratio de solvabilité	27,9%	26,8%

Au 31 décembre 2013, le Crédit Mutuel Océan respecte l'ensemble des ratios réglementaires auxquels il est soumis.

5.2 – POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

▪ Organisation générale de la filière risques et système de mesure et de surveillance des risques

L'activité essentielle du Crédit Mutuel Océan est la banque de détail. Le C.M.O. dispose d'une salle de marché dont les actifs gérés représentent environ 6 % des crédits à la clientèle.

La gestion des risques est encadrée par les dispositifs suivants :

- Dispositif de conformité, contrôle permanent, coordination des dispositifs risques,
- Dispositif de contrôle périodique,
- Dispositifs de mesures et de suivi des risques,
- Dispositifs de limites,
- Reporting aux organes exécutif et délibérant.

Différentes structures sont dédiées au contrôle des risques.

Le service Engagements, avec le service Maîtrise des risques qui détecte en amont les situations porteuses de risques, assure la prévention des risques par la mise en place d'indicateurs, de clignotants d'alerte, et par la généralisation de la notation interne, analyse les encours, élabore des procédures de gestion des risques, assure le reporting au Comité opérationnel du risque de crédit clientèle.

La Direction Financière a en charge le contrôle budgétaire, réalise les analyses de gestion et de rentabilité des entités et des activités du Groupe, mesure le risque de taux et de liquidité, anime le Comité Financier.

Le service Comptabilités assure la supervision des différents Centres Autonomes de Comptabilité. Il vérifie le respect des ratios règlementaires, établit les déclarations fiscales.

La Direction Conformité Contrôle Permanent, Coordination des dispositifs Risques contribue à la maîtrise des risques de non-conformité, veille à l'animation, à l'actualisation du contrôle interne de l'ensemble des structures du Crédit Mutuel Océan, et assure la coordination des dispositifs Risques.

La Direction Audit et Contrôle Périodique évalue par des missions l'efficacité des dispositifs de contrôle et de maîtrise des risques.

Le contrôle des risques s'effectue tout d'abord par l'autocontrôle des opérateurs dans les unités opérationnelles, en premier niveau par le contrôle interne du hiérarchique. Au second niveau, le contrôle est exercé par les collaborateurs en charge du Contrôle Permanent. Il est indépendant par rapport aux acteurs engageant opérations et risques. Au troisième niveau, intervient le Contrôle Périodique qui veille à la cohérence, à l'exhaustivité et à l'efficacité du dispositif de contrôle interne ainsi que du dispositif de mesure et de surveillance des risques.

Enfin, en dernier niveau de contrôle, participent les intervenants extérieurs tels que les deux Commissaires aux Comptes, l'Inspection Confédérale, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et Résolution.

5.3 – RISQUE DE CREDIT

▪ Relevés de la répartition globale des engagements par contrepartie

Trimestriellement, le Comité de risques sur les opérations de crédit à la clientèle, réunissant les différents acteurs de la filière crédits, examine la situation des risques, et le cas échéant, décide des mesures correctives. Un reporting trimestriel est effectué à la Commission Risques, émanation de l'organe délibérant, par la Direction Conformité Contrôle Permanent Coordination des dispositifs Risques.

▪ **Eléments d'information sur la gestion du risque**

- ***Un système de cotation national déployé par le Groupe Crédit Mutuel Océan***

Un modèle de notation interne a été élaboré au niveau national dans le respect des exigences réglementaires Bâle 2, notamment pour la banque de détail. Développé à partir d'études statistiques et tenant compte des particularités du Groupe, il repose sur des algorithmes spécifiques aux différents marchés de rattachement de la clientèle. Le calcul automatisé permet d'obtenir une cotation unique, au sein du Groupe, pour chaque tiers. Dans le cas d'un ensemble de tiers liés, une cote commune est attribuée. Les notes obtenues doivent être liées à la probabilité de défaut.

Les contreparties sont en conséquence positionnées sur une échelle unique de douze niveaux, dont neuf sains (de A+ à E+) et trois réservés à la cotation du défaut (E- pour les douteux, E= pour les douteux compromis et F pour les contentieux).

Cette notation nationale est appliquée à la totalité des engagements et est mise à jour mensuellement.

- ***Un traitement des dossiers non centralisé***

La structure décisionnelle du Groupe s'échelonne sur plusieurs niveaux, allant des Caisses locales jusqu'au Conseil d'Administration. Le système est organisé, afin de maintenir, autant que possible et en fonction des plafonds de compétence, la prise de décision au plus près de la clientèle. Un certain niveau de qualité est garanti par l'intégration de la cotation client dans la détermination des délégations de pouvoirs.

Le département des Engagements intervient en deuxième niveau, en assistance et/ou en décisionnel sur les concours hors délégation. Ainsi, les dossiers importants font l'objet d'une double analyse, la première dans le réseau et la deuxième au siège.

Les chargés de clientèle responsables de la relation ou, le cas échéant, les spécialistes crédits collectent les documents indispensables à l'instruction des dossiers. La qualité est favorisée par l'utilisation, désormais généralisée, d'outils d'aide à la décision, qui, accompagnés de règles précises d'instruction et d'octroi, structurent la démarche d'étude et de prise de décision. Ils permettent aussi d'apporter un contrôle sur le respect des degrés de compétence.

Un suivi est réalisé au travers de contrôles à distance et de statistiques régulières. La qualité des montages est évaluée sur pièce, d'une part lors des interventions de la Direction Audit Contrôle Périodique, sur sélection de dossier, et d'autre part au niveau du service Engagements, lors de la prise de décision ou en contrôle à posteriori.

- ***Des outils de mesure du risque couvrants et des déclassements conformes à la réglementation***

Des outils de restitution et de pilotage ont été créés, avec reporting à la Direction des Engagements et à la Direction Générale, afin d'obtenir une mesure fiable du risque (données internes ou externes).

Des règles ont été définies au niveau du Groupe Crédit Mutuel Océan, afin d'harmoniser la notion de défaut et de respecter les nouvelles normes résultant de l'adoption des dispositions Bâle 2.

Les dispositifs de déclassement et de dépréciation sont intégrés dans les systèmes d'information. Ils fonctionnent sur un rythme mensuel et proposent un déclassement des créances saines vers les créances douteuses. La dépréciation est calculée en fonction des encours et des garanties renseignées, elle peut être ajustée par le responsable en fonction de son évaluation de la perte finale.

▪ **Description synthétique des limites d'engagement fixées en matière de risque de crédit**

Au-delà des limites prudentielles très larges par rapport au niveau de fonds propres et de résultat du Groupe, le Conseil d'Administration Fédéral, en application des directives de la Confédération, détermine annuellement pour les corporates, des limites plus restrictives relatives à :

- la définition d'un grand risque Crédit Mutuel Océan,
- l'encours maximum sur un même bénéficiaire.

Les ratios règlementaires de division des risques sont respectés.

SUIVI DU RISQUE DE CREDIT

Exposition	2013	2012
Prêts et créances		
Etablissements de crédit	2 438 134	2 426 687
Clientèle	10 506 539	10 208 721
Exposition brute	12 944 673	12 635 408
Dépréciations		
Etablissements de crédit	0	0
Clientèle	-134 160	-127 162
Exposition nette	12 810 513	12 508 246

Exposition	2013	2012
Engagements de financements donnés		
Etablissements de crédit	47 459	48 809
Clientèle	1 380 967	1 264 006
Engagements de garantie donnés		
Etablissements de crédit	219 538	149 764
Clientèle	112 245	115 398
Provisions sur engagements donnés	4 194	2 981

	Valeur comptable	
	2013	2012
Titres de créances		
Effets publics	103 481	26 240
Obligations	473 597	590 908
Instruments dérivés	16 689	19 583
Pensions & prêts de titres	0	0
Exposition brute	593 767	636 731
Dépréciation des titres	0	0
Exposition nette	593 767	636 731

	%	
	2013	2012
Structure des encours interbancaires par note		
AAA et AA+	17,70	8,51
AA et AA-	36,70	18,61
A+ et A	45,00	66,50
A- et BBB+	0,00	0,41
BBB et en-dessous	0,60	5,97

Exposition aux risques souverains

Exposition nette en millions d'€	Grèce	Portugal	Irlande	Espagne	Italie
Actifs à la juste valeur par résultat					
Actifs disponibles à la vente				1,03	2,04
Actifs détenus jusqu'à l'échéance					
Total	0	0	0	1,03	2,04
Plus/moins values constatées en capitaux propres				0,03	0,04

Les créances clientèle font l'objet de dépréciations, venant en déduction d'actif.

Les créances douteuses sont celles présentant des retards, mais dont le recouvrement ne paraît pas compromis.

Les créances douteuses compromises sont celles qui font l'objet de recours ou de procédures judiciaires et dont le suivi est assuré par un service spécialisé de la Caisse Fédérale.

RISQUES DE CREDIT AUPRES DE LA CLIENTELE

	%	
	2013	2012
Répartition des crédits par type de clientèle		
Grand Public	67,1	66,1
Entreprises	14,5	14,8
Grandes entreprises	11,1	11,5
Financement spécialisés	0,5	0,5
Autres	6,8	7,1
Concentration des risques clientèle	2013	2012
Engagements dépassant 300 M€		
nombre		0
prêts en M€		
hors bilan en M€		
titres en M€		
Engagements compris entre 200 M€ et 300 M€		
nombre	1	0
prêts en M€		
hors bilan en M€		
titres en M€	243,1	
Qualité des risques	2013	2012
Créances dépréciées individuellement	249 425	229 055
Dépréciation individuelle	-124 852	-118 615
Dépréciation collective des créances	-9 308	-8 547
Taux de couverture global	53,8%	55,5%
Taux de couverture (dépréciation individuelle seulement)	50,1%	51,8%

Arriérés de paiement et encours dépréciés bénéficiant de garanties reçues

	< 3 mois	> 3 mois < 6 mois	> 6 mois < 1 an	> 1 an	Total	VNC des actifs dépré- ciés	Total des actifs faisant l'objet d'arriérés de paiement et des actifs dépréciés	Garanties et autres réhaussements de crédit reçus relatifs aux actifs dépréciés et en arriérés de paiement
Instruments de dette								
Administrations centrales								
Etablissements de crédit								
Institutions non établissement de crédit								
Grandes entreprises								
Clientèle de détail								
Prêts et avances	116 360	2 117	1	0	118 478	124 573	243 051	203 722
Administrations centrales								
Etablissements de crédit								
Institutions non établissement de crédit	35 746				35 746		35 746	
Grandes entreprises	8 107				8 107	22 196	30 303	21 648
Clientèle de détail	72 507	2 117	1		74 625	102 377	177 002	182 074
Autres actifs financiers								
Total	116 360	2 117	1	0	118 478	124 573	243 051	203 722

5.4 – RISQUE DE GESTION DE BILAN

La gestion "actif-passif" du Groupe Crédit Mutuel Océan est organisée en centre d'analyse et non en centre de profit. Elle réalise une approche du risque de taux global par la méthode des impasses qui permet de déterminer la sensibilité de la marge, l'objectif étant de mesurer la variation de la marge prévisionnelle sous l'effet des variations de taux d'intérêts. Les positions obtenues par le système sont analysées au sein du Comité Financier qui décide le cas échéant des mesures de couverture. Les décisions du Comité Financier sont présentées à la Commission Financière qui en fait le compte rendu au Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration a défini des limites pour le risque de taux (avec un reporting semestriel) et de liquidité (avec un reporting trimestriel), reportings fournis à la même fréquence à la Direction des Risques de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

La gestion de bilan est réalisée dans le cadre du référentiel national Crédit Mutuel (conventions d'écoulement).

5.5 – RISQUE DE LIQUIDITE

Pour le risque de liquidité, le Crédit Mutuel Océan suit notamment le ratio de liquidité à un mois (réglementaire) ainsi qu'un indicateur de liquidité à moyen terme, déterminé suivant une procédure nationale Crédit Mutuel. Le *ratio de liquidité à un mois* au 31 décembre 2013 est de 142 % pour un minimum de 100 % et *l'indicateur de liquidité à moyen terme* ressort à la même date à 111 % pour 95 % exigé.

Pour couvrir ses besoins de refinancement le Groupe dispose de :

- Un programme d'émission de Titres de Créances Négociables qui bénéficie d'une notation Standard & Poors de A-1 à court terme et A+ à long terme.
- Une convention de refinancement conclue avec la B.F.C.M. en mai 2002.

- Un encours de créances hypothécaires mobilisables auprès de la Caisse de Refinancement de l'Habitat
- Un encours de titres et de créances privées éligibles à l'Eurosystème.
- Ventilation des maturités

	< 1 mois	> 1 mois et < = 3 mois	> 3 mois et < = 1 an	> 1 an et < = 2 ans	> 2 ans et < = 5 ans	> 5 ans	indéter- minée	Total
Actif								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	6 153	6 169	468	677	862	2 343		16 672
Atifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat								
Actifs financiers disponibles à la vente	22 366	68 995	135 333	175 249	130 325	23 831	473 297	1 029 396
Prêts et créances (yc les contrats de LF)	866 194	231 935	886 202	1 037 617	2 326 690	7 461 875		12 810 513
Placements détenus jusqu'à leur échéance		13 373		7 768				21 141
Passif								
Dépôts de banques centrales								
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	6 556	7 317	971	3 294	3 254	13 295		34 687
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat								
Passifs fin. évalués au coût amorti	5 966 609	487 741	1 046 247	908 601	2 237 633	2 305 993		12 952 824

5.6 – RISQUE DE TAUX

Le risque de taux est essentiellement généré par l'activité commerciale du Groupe. Il résulte des différences de taux et d'index de référence entre les emplois et les ressources. L'analyse du risque de taux tient aussi compte de la volatilité des encours de produits sans échéance contractuelle et des options cachées (options de remboursement anticipé de crédits, de prorogation, d'utilisation de droits à crédits, etc.).

La gestion du risque de taux sur l'ensemble des opérations issues des activités du réseau est analysée. 130 M€ de swaps de macro couverture sont en cours au 31/12/2013.

Dans une hypothèse dynamique incluant les prévisions d'activité, la sensibilité de la marge financière annuelle à un scénario de variation modérée de la courbe de taux s'inscrit dans les limites nationales. La marge financière est sensible négativement à un aplatissement et plus encore à une inversion durable de la courbe des taux.

5.7 – RISQUE DE CHANGE

Le Groupe Crédit Mutuel Océan est exposé de manière non significative au risque de change.

5.8 – RISQUE DE MARCHÉ

La gestion de la trésorerie fait l'objet d'un rapport mensuel remis au Bureau de la Caisse Fédérale et à la Direction Générale. Les activités de la trésorerie y sont présentées et analysées en termes de capitaux, de résultats et de risques (de marchés, contreparties, autorisations et utilisations des instruments financiers...) de conformité à la politique de trésorerie définie annuellement par le

Bureau. Un reporting sur ces activités est également transmis trimestriellement à la Direction des Risques de la C.N.C.M.

Remarque : Compte tenu des seuils applicables, le Groupe n'est pas assujéti au calcul du risque de marché.

5.9 – RISQUES OPERATIONNELS

Depuis 2010, le groupe CM-CIC est officiellement autorisé à utiliser la méthode avancée pour le calcul de l'exigence de fonds propres au titre des risques opérationnels.

De ce fait, pour les entités du groupe CM-CIC utilisant la méthode avancée, le calcul des exigences de fonds propres au titre des risques opérationnels se fait dorénavant selon la méthode avancée.

6 – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE et GESTION DES RISQUES

A l'occasion de son nouveau plan 2011-2015 « Virtuose », le Crédit Mutuel Océan a adapté sa gouvernance.

Dans le cadre du gouvernement d'entreprise, 6 Commissions, composées et présidées par des Elus, animées chacune par un Directeur central, ont été créées en 2010 :

- Commission audit & contrôle,
- Commission offre et développement,
- Commission risques,
- Commission financière,
- Commission suivi et contrôle du plan,
- Commission vie du mouvement (formation, communication, RSE),

Par ailleurs, les modalités de tarification des opérations sont définies par un Comité de Tarification composé de salariés Direction Financière / Direction Réseau / Direction Filiales Engagements. Une information des décisions prises est faite au Comité Financier.

Enfin, le Comité Opérationnel des Risques sur opération de crédits à la clientèle, composé de représentants de la Direction Filiales et Engagements, de la Direction des Réseaux, de la Direction Conformité Contrôle Permanent Coordination des dispositifs Risques et de représentants des agences, complète le dispositif avec pour mission de :

- Prendre connaissance des résultats des activités des Directions concernées par l'activité crédit.
- Evaluer la fiabilité des systèmes d'octroi et de gestion des risques sur opérations de crédit.
- Définir et suivre les plans d'actions correctives.
- Agir dans le cadre du dispositif de surveillance des risques (C.R.B.F. 97-02).
- Suivre et vérifier tous les changements ou exceptions majeurs, par rapport à la politique de gestion du risque de crédit qui auraient un impact significatif sur les risques.

7 – Information sur l'ACTIVITE et les RESULTATS des FILIALES en 2013

Afin de compléter la gamme de produits et services offerts à sa clientèle, le CREDIT MUTUEL OCEAN contrôle différentes filiales dont les plus significatives incluses dans les comptes consolidés sont :

- OCEAN PARTICIPATIONS : société de capital-risque intervenant au capital des sociétés régionales, créée en 1988 et dont les concours atteignent 59,5 M€ pour 93 entreprises ou groupes d'entreprises. Le bénéfice net s'établit à 0,93 M€.
- SODELEM SERVICES : chargée de la gestion de cartes privatives au profit de stations-service sur l'ensemble du territoire national. La société a dégagé 0,34 M€ de bénéfice.

8 – PERSPECTIVES

Fort de ses fonds propres (ratio Bâle 2 : 27,9 % au 31/12/2013), le Crédit Mutuel Océan, acteur majeur du financement sur son territoire, va continuer à aider ses sociétaires particuliers et professionnels à concrétiser leurs projets. Il va aussi renforcer la proximité qu'il entretient avec ses clients grâce au développement de la gestion multicanal. Avec plus de 180 points de vente, il peut offrir un service de qualité et un niveau de conseil adapté tant pour la gestion de l'épargne financière que pour la téléphonie, en poursuivant l'intégration des évolutions technologiques.

9 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

En application des dispositions de l'article L. 511-45 du code monétaire et financier, modifié par l'ordonnance n°2014-158 du 20 février 2014, nous vous informons que le Crédit Mutuel Océan, groupe bancaire régional, exerce l'intégralité de ses activités sur le territoire français.
